



En application de la loi  
n° 82-213 du 2/03/1982  
le présent acte a été déposé  
à la Préfecture de Nanterre  
le.....1.0.OCT.2017.....  
et publié le.....1.0.OCT.2017.....  
Le directeur général des services

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal :**

**Objet : Adoption de la modification du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire pour l'année 2018 (dispositif de prolongation)**

Séance du 5 octobre 2017

Convocation du 29 septembre 2017

Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille dix-sept, le cinq octobre 19 h 40, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le vingt-neuf septembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, maire, à l'hôtel de ville, 122, rue Houdan

Etaient présents :

M. Philippe Laurent, Mme Chantal Brault, M. Jean-Philippe Allardi, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Francis Brunelle, Mme Florence Presson, M. Patrice Pattée, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Monique Pourcelot, M. Jean-Louis Oheix, Mmes Roselyne Holuigue-Lerouge, Claire Vigneron, Liza Magri, M. Thierry Legros, Mme Pauline Schmidt, M. Xavier Tamby, Mme Sakina Bohu, M. Thibault Hennion, Mme Claire Beillard-Boudada, M. Timothé Lefebvre, Mme Catherine Arnould, MM. Hachem Alaoui-Benhachem, Jean-Jacques Campan, Mmes Claude Debon, Dominique Daugeras, M. Christian Lancrenon

Etaient représentés :

M. Bruno Philippe par Mme Chantal Brault,  
M. Jean-Pierre Riotton par M. Jean-Louis Oheix,  
M. Othmane Khaoua par M. Philippe Tastes,  
Mme Catherine Lequeux par M. Jean-Philippe Allardi,  
M. Benjamin Lanier par M. Hachem Alaoui-Benhachem

Etait absente :

Mme Sophie Ganne-Moison

Secrétaire de séance :

M. Timothé Lefebvre

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,

Séance du 5 octobre 2017

**Objet : Adoption de la modification du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire pour l'année 2018 (dispositif de prolongation)**

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Philippe Laurent,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant diverses dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu le décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 pris pour l'application du chapitre II du titre 1<sup>er</sup> de la loi susvisée du 12 mars 2012,

Vu le décret n° 2016-1123 du 11 août 2016 relatif à la prolongation des recrutements réservés permettant l'accès à l'emploi titulaire des agents contractuels de la fonction publique territoriale ainsi qu'à la mise à disposition et à la rémunération de ces agents,

Vu sa délibération du 29 septembre 2016 portant bilan du plan de formation de l'emploi précaire et l'adoption du programme d'accès l'emploi titulaire pour les années 2016-2018,

Vu l'avis favorable du comité technique en date du 25 septembre 2017,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire modifié (dispositif de prolongation), annexé à la présente délibération.

AUTORISE le maire à confier au centre Interdépartemental de gestion de la Petite couronne l'organisation des sélections professionnelles nécessaires à la mise en œuvre dudit programme.

AUTORISE le maire à prendre toutes les mesures utiles à sa mise en œuvre.

PRECISE que les dépenses résultant de la présente délibération seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets des exercices concernés chapitre 012.

Et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme

le maire



*Philippe Laurent*





En application de la loi  
n° 82-213 du 2/03/1982  
le présent acte a été déposé  
à la Préfecture de Nanterre  
le.....1.0.OCT..2017.....  
et publié le...1.0.OCT..2017.  
Le directeur général des services

## Annexe - Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire modifié (Dispositif de prolongation)

Le programme pluriannuel mentionne les grades des cadres d'emplois ouverts aux recrutements réservés, le nombre d'emplois ouverts à chacun de ces recrutements et leur répartition entre les sessions successives de recrutement.

### A- Définition des besoins de la collectivité

#### En matière de recrutement direct

##### Pour l'année 2016 :

- 7 postes d'adjoint d'animation en charge de l'animation dans les centres de loisirs avec pour missions d'être garant du projet pédagogique et de préparer, organiser et animer les activités des enfants.  
Catégorie C, filière animation, adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe

##### Pour l'année 2017 :

- 5 postes d'adjoint d'animation en charge de l'animation dans les centres de loisirs avec pour missions d'être garant du projet pédagogique et de préparer, organiser et animer les activités des enfants.  
Catégorie C, filière animation, adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe

##### Pour l'année 2018 :

- 5 postes d'adjoint d'animation en charge de l'animation dans les centres de loisirs avec pour missions d'être garant du projet pédagogique et de préparer, organiser et animer les activités des enfants.  
Catégorie C, filière animation, adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe

#### En matière de sélections professionnelles.

##### Pour l'année 2016

- 1 poste de chef de service « Sceaux info mairie » avec pour missions l'organisation et l'encadrement de l'équipe de Sceaux info mairie qui assurent l'accueil physique et téléphonique de l'hôtel de Ville et des salles municipales.  
Catégorie A, filière administrative, attaché territorial à temps complet.
- 1 poste de chef du service de la gestion budgétaire et comptable avec pour missions de gérer la dette, le patrimoine et les immobilisations, de réaliser des analyses financières, tableaux de bord, de gérer les subventions d'investissement, d'assurer l'encadrement de la direction par suppléance.  
Catégorie A, filière administrative, attaché territorial à temps complet.

##### Pour l'année 2017 :

- 2 poste d'éducateur des activités physiques et sportives avec pour missions l'élaboration, l'installation, la planification et l'encadrement des activités physiques et sportives de la collectivité, la participation aux événements sportifs organisés par la Ville.  
Catégorie B, filière sportive, 1 poste à temps non complet % - 1 poste à temps non complet %
- 1 poste de projectionniste avec pour mission d'assurer la projection des films au cinéma Le Trianon.  
Catégorie C, filière technique, agent de maîtrise principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet.

##### Pour l'année 2018 :

- 1 poste de chef du service Archives/documentation avec pour mission d'organiser la collecte, la conservation du traitement des archives municipales, la mise en valeur du fonds d'archives et favoriser des partenariats locaux et mettre à disposition des services de la Ville une documentation performante adaptée à leurs besoins.  
Catégorie A, filière administrative, attaché territorial à temps complet.
- 1 poste de régisseur/caissier pour mission d'assurer les mouvements monétaires du cinéma Le Trianon.  
Catégorie C, filière administrative, adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet.

## B- Données du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire

a. L'accès au recrutement réservé de catégorie C sans concours – recrutement directe.

	Besoins de la collectivité 2016	Besoins de la collectivité 2017	Besoins de la collectivité 2018
Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> classe	7	6	5
<b>Total</b>	<b>18</b>		

b. L'accès au dispositif de sélections professionnelles

	Besoins de la collectivité 2016	Besoins de la collectivité 2017	Besoins de la collectivité 2018
Attaché	2	0	1
Educateur des APS	0	2	0
Adjoint administratif	0	0	0
Agent de maîtrise	0	1	0
Adjoint technique ppal 2 <sup>ème</sup> classe	0	0	1
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
<b>Total général</b>	<b>7</b>		